

---

## [Thomas Pesquet parrain de la candidature Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Vidéo

---

L'astronaute Thomas Pesquet, deuxième personnalité préférée des Français, est le parrain de la candidature Rouen Seine Normande 2028 au titre de Capitale européenne de la culture.

Thomas Pesquet a grandi entre Dieppe et Rouen où il a fait une partie de ses études. À 44 ans, l'astronaute est la deuxième personnalité préférée des Français selon un sondage paru dans le Journal du Dimanche du 1er janvier 2023. Fidèle à sa région d'origine, Thomas Pesquet est le parrain de la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture. *« Je suis très heureux d'être le parrain de la candidature de Rouen comme Capitale européenne de la culture 2028, explique Thomas Pesquet. C'est mon territoire, c'est là où j'ai mes racines, c'est le territoire qui m'a donné des ailes. C'est un creuset, c'est un territoire où se rassemblent les populations. Le caractère rural, la culture, le caractère scientifique, technique, industriel parfois : tout ça se mélange de manière harmonieuse et c'est ça qu'on veut représenter. »* Et il poursuit : *« On a des challenges techniques et scientifiques en face de nous qui sont globaux, et la première étape c'est de les comprendre, de les expliquer, de les partager, de les étudier. C'est à partir de ce partage qu'on va réussir à les résoudre pour nous et pour les générations futures. »*

La candidature Rouen Seine Normande 2028 est pensée comme un outil de dialogue, de partage des savoir et des savoir-faire, y compris la culture scientifique, domaine dans lequel le parrainage de Thomas Pesquet prend tout son sens.

L'astronaute a notamment déclaré dans une conversation avec le Président de la République en 2021 : *« Par le hublot de la Station spatiale, on voit distinctement la fragilité de la Terre, une oasis avec des ressources limitées, et les effets néfastes des activités humaines, la pollution des rivières, la pollution atmosphérique. »* Une fragilité qui touche particulièrement la Seine normande et son évolution dans les années qui viennent et qui se trouve au cœur du projet de candidature au titre de Capitale européenne de la culture 2028.

## **LA CANDIDATURE ROUEN SEINE NORMANDE 2028**

Le territoire de la candidature de Rouen Seine Normande 2028 part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.

### **Rappel du calendrier de la candidature en France :**

**2 janvier 2023** : dépôt du dossier de candidature

**2023** : Pré-sélection des candidatures puis désignation la ville retenue en fin d'année

**2024-2028** : Phase de mobilisation et de production du projet

**2028** : Rouen Seine Normande devient Capitale Européenne de la Culture

## **DEVENIR CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE EN 2028**

Chaque année, la Commission européenne met à l'honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le titre Capitale Européenne de la Culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d'une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale Européenne de la Culture est un projet collectif et citoyen dont l'ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label est principalement accordé à des villes dites « résilientes », sachant s'appuyer sur leurs faiblesses et

---

leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier.

Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label, dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013). En 2028 une nouvelle ville française sera sélectionnée, aux côtés d'une ville tchèque (Broumov ou Ceské-Budejovice) et d'une ville d'un pays non-membre (Budva au Monténégro ou Skopje en Macédoine du Nord).